

A photograph of a tunnel entrance. The tunnel is constructed from dark, curved, ribbed metal sheets. At the end of the tunnel, a wooden staircase with a metal handrail leads up to a stone wall. The scene is brightly lit from the right, creating a strong contrast with the dark interior of the tunnel. The ground in the foreground is dark and rocky.

TPF IMMO - COMPTES
2015



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers CHF

ACTIF	Notes	31.12.15	01.01.15
ACTIFS CIRCULANTS			
Liquidités		393	12
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	1'055	344
Autres créances à court terme	2	81	36
Stocks	3	161	209
Comptes de régularisation actif		46	1
		1'736	601
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations corporelles	4	76'832	69'978
Immobilisations incorporelles	5	3	3
		76'835	69'982
TOTAL DE L'ACTIF		78'571	70'533

PASSIF	Notes	31.12.15	01.01.15
DETTES À COURT TERME			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	6	822	252
Autres dettes à court terme	7	606	599
Provisions à court terme	8	63	0
Comptes de régularisation passif		25	271
		1'516	1'122
DETTES À LONG TERME			
Autres dettes à long terme	9	26'951	19'951
Provisions à long terme	8	206	0
		27'157	19'951
FONDS PROPRES			
Capital-actions		14'488	14'488
Réserves provenant de bénéfices cumulés		35'021	35'021
Résultat de l'exercice		388	0
		49'897	49'509
TOTAL DU PASSIF		78'571	70'583

ATTENTION :

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers CHF

	2015		2015
Bénéfice annuel	388	Augmentation des dettes financières à long terme	7'000
Amortissements de l'actif immobilisé	1'511	Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	7'000
Pertes sur dépréciations d'actifs	19		
Perte provenant de la vente d'actifs immobilisés	45	VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS	381
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-710	<i>Justification:</i>	
Augmentation des autres créances à court terme	-46	Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	12
Diminution des stocks	48	Etat des liquidités au 31 décembre	393
Augmentation des comptes de régulation actif	-45		
Augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	569	VARIATION DES LIQUIDITÉS	381
Augmentation des autres dettes à court terme	7		
Augmentation de provisions à court terme	63		
Diminution des comptes de régularisation passif	-246		
Augmentation de provisions à long terme	206		
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	1'809		
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-8'454		
Paievements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	27		
Sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-8'428		

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers CHF

	Capital-actions	Réserves provenant de primes	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 01.01.15	14'488	0	0	35'021	49'509
Bénéfice annuel				388	388
Distributions de dividendes					0
Augmentation de capital					0
Goodwill					0
Transactions avec propres actions					0
Ecart de conversion					0
ETAT AU 31.12.15	14'488	0	0	35'409	49'897

Le capital-actions est constitué de 14'488'297 actions nominatives de CHF 1.00 et détenu à 100% par Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA.

DÉTAIL DES RÉSERVES

	31.12.15	01.01.15
Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	7'056	7'056
Réserves légales issues de bénéfices	1'362	1'306
Résultat reporté	26'603	26'659
Résultat de l'exercice	388	0
TOTAL	35'409	35'021

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

INTRODUCTION

Le groupe TPF a réalisé un démembrement pour créer trois filiales détenues par la société Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, rétroactivement au 1^{er} janvier 2015.

Etant donné que nous avons quatre nouvelles sociétés issues de cette opération, la comparaison avec l'exercice précédent n'est pas possible. Raison pour laquelle, nous avons un bilan d'entrée au 1^{er} janvier 2015, résultant des décisions de scission prises par l'Assemblée générale du 17 avril 2015.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC.

Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF.

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. En ce qui concerne les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires ont été déterminées selon des critères économiques et ont été portées en diminution de l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Biens fonds	0%
Parcours	de 1.5 % à 3%
Bâtiments, quais	de 2% à 12.5%
Installations	de 3% à 10%
Véhicules routiers	de 6% à 20%
Biens meubles	de 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels informatiques. L'amortissement appliqué est de 20%.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est

constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.15	01.01.15
Créances envers des clients	158	345
Créances envers des entités associées	904	0
Créances envers des clients facturées d'avance	-3	-1
Ducroire	-5	0
TOTAL	1'055	344

2 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Autres créances envers des entités associées	60	0
Créances fiscales et droits de douane	0	0
Autres créances	21	36
TOTAL	81	36

3 STOCKS	31.12.15	01.01.15
Stock mazout / huile de chauffage	161	209
TOTAL	161	209

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bien-fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de constructions	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.15	35'381	356	80'851	252	80	2'184	119'104
Entrées	3'763		334	17	50	11'669	15'832
Sorties	-71					-7'378	-7'449
Reclassifications							0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15	39'073	356	81'185	269	130	6'475	127'488
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.15	0	-143	-48'805	-116	-62	0	-49'126
Amortissements planifiés		-10	-1'485	-11	-4		-1'510
Dépréciations d'actifs					-19		-19
Sorties							0
Reclassifications							0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.15	0	-153	-50'290	-127	-85	0	-50'656
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.15	35'381	213	32'045	136	18	2'184	69'978
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15	39'073	203	30'895	141	45	6'475	76'832

Les dépréciations d'actifs correspondent à la reprise d'actifs immobilisés déjà amortis.

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Immobilisations incorporelles acquises
VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.2015	132
Entrées	0
Sorties	0
Reclassifications	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2015	132
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.2015	-128
Amortissements planifiés	-1
Dépréciations d'actifs	0
Sorties	0
Reclassifications	0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.2015	-129
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.2015	3
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.2015	3

6 DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.15	01.01.15
Dettes envers des tiers	465	0
Dettes envers des entités associées	359	253
Dettes envers des tiers reçues d'avance	-3	-1
TOTAL	822	252

7 AUTRES DETTES À COURT TERME

	31.12.15	01.01.15
Autres dettes envers des entités associées	496	587
Autres dettes envers des tiers	110	12
TOTAL	606	599

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

8 PROVISIONS

	Impôts	Autres	Total
PROVISIONS À COURT TERME AU 01.01.2015	0	0	0
Reclassement de passifs transitoires à provisions	4	15	19
Constitution	13	33	47
Utilisation		-3	-3
Dissolution			0
PROVISIONS À COURT TERME AU 31.12.2015	17	45	63
PROVISIONS À LONG TERME AU 01.01.2015	0	0	0
Reclassement de passifs transitoires à provisions			0
Constitution	206		206
Utilisation			0
Dissolution			0
PROVISIONS À LONG TERME AU 31.12.2015	206	0	206

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

9 AUTRES DETTES À LONG TERME	31.12.15	01.01.15
Autres dettes envers cantons / Confédération	19'951	0
Autres dettes envers des entités associées	7'000	19'951
Total	26'951	19'951

Les autres dettes à long terme envers des cantons ou Confédération se composent de l'emprunt auprès du Canton de Fribourg dont la durée est de 30 ans et remboursable après un moratoire de 10 ans.

Les autres dettes à long terme envers des entités associées se composent de l'emprunt auprès de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA avec intérêts à 1%.

10 PRODUITS EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2015
Produits concernant des exercices précédents	12
TOTAL	12

ANNEXE AUX COMPTES

1 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA CLÔTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération. Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à la préparation des présents états financiers.

2 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par sa séance du 11.03.2016, le Conseil d'administration entérine les comptes 2015.

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

388'044

Report des résultats reportés de l'exercice précédent	26'603'014
Attribution à la réserve légale 5%	-19'400

RÉSULTATS REPORTÉS À NOUVEAU

26'971'658

Réserves 1 ^{ERS} transferts CO - Swiss GAAP RPC	7'055'938
Attribution à la réserve légale 5%	-352'800

SOLDE REPORTÉ DES RÉSERVES

1^{ERS} TRANSFERTS CO - SWISS GAAP RPC

6'703'138





Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA, Fribourg

Lausanne, le 11 mars 2016

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe, (pages 3 à 13) de Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

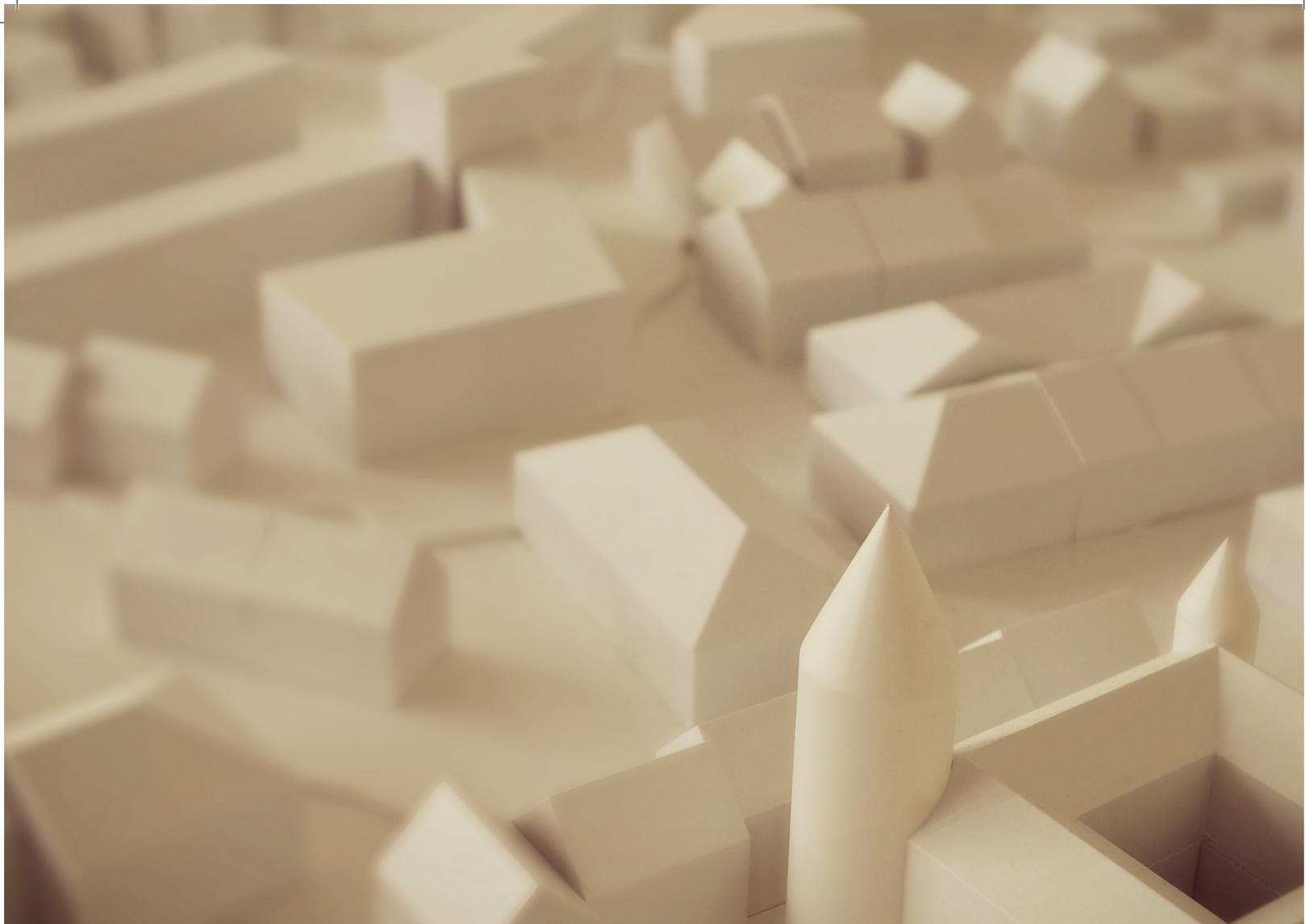


Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan (page 14) ne sont pas conformes aux Swiss GAAP RPC, à la loi et aux statuts.

Ernst & Young SA


Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Alexandre Volet
Expert-réviseur agréé



IMPRESSUM

Edition : Communication et relations publiques TPF
Traduction : Beat Karlen, étrad-translation, Grolley
Conception et réalisation graphique : Frank®, Fribourg
Photographies : Claudine Garcia & Marcel Kultscher
Impression : MTL, Villars-sur-Glâne
Fribourg, avril 2016.

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA
Rue Louis-d'Affry 2
1700 Fribourg
+41 26 351 02 00
www.tpf.ch

